

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2705**

Intitulé

BTS : Brevet de technicien supérieur Bioanalyses et contrôles

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

222 Transformations chimiques et apparentées (y.c. industrie pharmaceutique)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce technicien a pour mission principale de mettre en oeuvre, d'optimiser, d'actualiser des méthodologies et des techniques permettant de vérifier l'adéquation des procédés et la conformité des produits aux objectifs préétablis. Il met en oeuvre des bioanalyses et des contrôles.

Il mène des études, adapte des nouvelles techniques d'analyse et de contrôle, il met au point de nouveaux protocoles.

Il contribue à l'élaboration et au suivi d'une production.

Toutes ces fonctions d'intègrent dans la politique qualité, environnement, hygiène et sécurité de l'entreprise.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Laboratoire d'analyses, de contrôles et de recherche des industries agro-alimentaires, pharmaceutiques et cosmétiques. Laboratoire de contrôle et d'étude de l'environnement

Laboratoire d'expertises (douanes, police, fraudes...)

Laboratoire d'enseignement et de recherche

Technicien de laboratoires d'études, d'analyses et de contrôles biochimiques et biologiques.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1503 : Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Anglais Mathématiques et sciences physiques et chimiques

Biochimie, biologie et technologies d'analyse

Sciences et technologies bioindustrielles

Techniques d'analyses et de contrôles et opérations unitaires

Soutenance de projet

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Décret n° 95-665 du 9 mai 1995 portant règlement général du BTS

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25/06/2004 Arrêté de modification du 10/07/06

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :